



VIEILLISSEMENT

Report de l'examen du projet de loi

Le projet de loi d'orientation et de programmation pour l'adaptation de la société au vieillissement a été officiellement présenté en conseil des ministres le 3 juin dernier. Parmi les nouvelles orientations proposées : meilleure prévention de la perte d'autonomie, amélioration des politiques publiques du logement et des transports, réforme de l'allocation personnalisée à domicile ou encore meilleur soutien des aidants. Autant de mesures qui devraient être financées par la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie à hauteur de 645 millions d'euros. Pour l'heure, l'examen de ce texte devant le Parlement, initialement prévu pour le mois de juin, devrait être repoussé à l'automne. La Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa) s'inquiète déjà, doutant que les premières mesures puissent entrer en vigueur avant 2015.